

CAHIER DE CHARGES

ELABORATION DE LA SIGNALITIQUE DE TROIS CIR- CUITS DE RANDONNEE AU NIVEAU DU PARC NATUREL DE BOUHACHEM

**PRGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONEL POUR LE DEVELOPPE-
MENT HUMAIN LOCAL DES COMMUNES RURALES DU NORD DU MAROC ET DE
COOPERATION TRIANGULAIRE AVEC MAURITANIE ET SENEGAL**

Accord de coopération 2014 entre l'Agence Andalouse de Coopération Internationale
pour le Développement et le Fond Andalous de Municipalités pour la Solidarité Inter-
nationale

Séville, 23 Janvier 2018

1. HISTORIQUE

Le «Programme d'appui au renforcement institutionnel du développement humain local des municipalités rurales du nord du Maroc et à la coopération triangulaire avec la Mauritanie et le Sénégal» est financé par l'Agence andalouse de coopération internationale dans le cadre de l'accord de collaboration 2014 entre la Agence andalouse de coopération internationale pour le développement et Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale, pour l'exécution du programme d'action international.

L'objectif général du projet est orienté à la promotion du développement humain des collectivités locales au caractère rural, appartenant à la Fédération ANMAR à travers la mise en œuvre d'une série d'activités regroupées en deux axes.

Un premier axe visant à renforcer les outils de travail (formation, communication, planification, etc.) de l'ensemble des communautés rurales partenaires de la fédération ANMAR. Et, un deuxième axe visant de soutenir la mise en œuvre d'une partie importante du Plan d'Action du Groupement de Communes pour le développement durable du Parc Naturel de Bouhachem (GCDDPNB, en français), à travers une batterie d'activités axées sur le renforcement de la gestion de ce groupement.

Les résultats attendus du second axe sont l'amélioration de la gestion interne du groupement, l'appropriation du concept de parc naturel par la population locale, l'amélioration de l'accès au parc et l'information à son sujet et, enfin, la conception et l'équipement de l'écomusée du parc, construit à Laghdir.

Les activités prévues pour atteindre ces résultats seront mises en œuvre conformément aux clauses de l'accord spécifique signé en novembre 2016 entre le GCDDPNB et le FAMSİ. Ces activités comprennent la préparation du guide du parc naturel de Bouahchem, dans lequel des informations d'intérêt pour les visiteurs du parc sont proposées.

2. OBJET DU CONTRAT

Le but des présents CdC est de définir les conditions qui régiront la procédure d'embauche d'une entreprise spécialisée dans l'élaboration de la signalétique de trois circuits de randonnée dans le Parc Naturel de Bouhachem, qui serviront à sa promotion touristique et culturelle.

En bref, il s'agit d'exécuter la signalisation du début, du parcours (étapes) et de la fin pour les trois circuits destinés à la randonnée (trekking) dans le PNB. Les trois itinéraires relient les communes du parc comme suit :

- Circuit 1 : Al Oued - Beni Leit
- Circuit 2 : Tazroute - Tanakoub
- Circuit 3 : Laghdir – Dardara

3. SERVICES ET PRODUITS A ELBORER ET LIVRER

Le contrat comprend la conception, la mise en page des impressions, la fabrication, le transport et l'installation de tous les éléments pour la signalisation des différents itinéraires proposés.

Il sera développé dans les phases suivantes :

Phase 1 : Mission sur le terrain pour déterminer le nombre de panneaux à installer par type et le déplacement du futur emplacement

- Visite des circuits avec des agents locaux désignés par le GCDDPNB pour l'élaboration du diagnostic (fiches thématiques) et de la cartographie des ressources écotouristiques du territoire du PNB
- La proposition de 3 Fiches-circuit pour les itinéraires de visite du PNB
- Identifier les points de localisation de chaque panneau dans chacun des circuits

Livrables :

- Rapport diagnostique (**fiches thématiques**) comprenant la **cartographie des ressources écotouristiques** et points d'intérêt géographique du territoire du PNB et les **fiches circuits** des différents itinéraires pour la visite touristique du PNB
- **Liste des panneaux** par catégorie pour chaque circuit indiquant les dimensions et le matériau de fabrication (*) et géolocalisation du point de localisation de chaque panneau

TYPE DE PANNEAU (*)	CARACTERISTIQUES	U
Balises pour signalisation de 3 circuits au P.N. de Bouhachem	Balise	600
Panneaux informatifs d'entrée au P.N. de Bouhachem	Panneaux 2m*2,5m	8
Panneaux avec charte du PNB avec indications de routes, circuits et sites d'intérêt.	Panneaux 2m*2,5m	11
Panneaux directionnels de route en indiquant les circuits	Panneau directionnel de route 1m*0,5m	16
Panneaux informatifs de flore, faune, SIBE, etc.	Panneau 1m*1,5m	50

Phase 2 : Conception, mise en page des impressions

- La proposition du contenu complet (information, orientation et interprétation) de la signalétique des trois circuits. C'est-à-dire, la définition du contenu de chaque panneau
- La conception graphique de chaque panneau
- Le montage de chaque panneau

Livrables :

- Rapport complet sur la conception de la signalétique (information, orientation et interprétation) des trois circuits touristiques (texte et images)
- Support numérique de chaque disposition de panneau

Phase 3 : Fabrication de panneaux

- Fabrication de chaque panneau selon les caractéristiques décrites dans la liste validée à la fin de la première phase.

Livrable : Panneaux en support définitif prêt à l'installation

Phase 4 : Transport et installation

- Déplacement sur le terrain pour l'installation des panneaux selon la liste des points de localisation validés dans la première phase

Livrable : Document avec les photos de chaque panneau déjà installé

4. PÉRIODE D'EXÉCUTION

La durée maximale d'exécution de l'objet du contrat est établie dans les QUATRE MOIS calculés à partir de la formalisation du contrat.

Aucune possibilité de prolongation n'est établie sauf accord ultérieur entre les parties.

Les services professionnels visés dans l'objet des présentes Conditions générales doivent être livrés à la Direction du FAMSÍ avant la date mentionnée ci-dessus, accompagnant les produits requis d'un rapport sur l'exécution des activités.

5. SYSTÈME D'ATTRIBUTION

Le système de passation sera à travers un concours. L'évaluation des offres des soumissionnaires sera ajustée aux critères d'évaluation déterminés dans ces Cahiers de Charges.

6. TRANSPARENCE

Respectant les principes de transparence, d'objectivité et de non-discrimination, sans préjudice d'autres moyens de publicité, FAMSÍ dispose d'un portail de transparence : <http://www.transparenciafamsi.org/contratacion>

7. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

L'offre technique des soumissionnaires doit être présentée sous la forme d'un projet.

Chaque fonction, au sein de ce projet, doit être parfaitement identifiée et assignée à une personne responsable de sa réalisation.

Les offres doivent contenir un plan de projet complet, qui inclura une méthodologie de travail qui permet de valider son développement correct pendant l'exécution du contrat, au moyen des éléments de contrôle appropriés, qui sont décrits.

Le projet doit remplir les exigences dans les sections suivantes, avec la même dénomination et dans le même ordre :

- 1) Déclaration sur l'honneur** (Annexe I)
- 2) Fiche méthodologie du projet** : Description de la méthode de travail que le soumissionnaire a l'intention de suivre et description des éléments de contrôle du développement correct du projet.
- 3) Ressources humaines** : CV de chaque membre de l'équipe. Cette consultation s'adresse aux sociétés composés d'une équipe multidisciplinaire :
 - Spécialiste en projets d'aménagement touristique
 - Spécialiste en communication
 - Graphiste
 - Ingénieur géomètre topographe

- 4) **Calendrier** : Un calendrier détaillé sera inclus avec toutes les activités liées à ce travail.
- 5) **L'offre financière** : Les frais de déplacement et d'hébergement sur le terrain sont à la charge du soumissionnaire
- 6) **Expérience dans des emplois similaires** : Les offres peuvent être soumises accompagnées d'échantillons d'œuvres similaires déjà réalisées et de références commerciales de l'entreprise contractante. Dans ce cas, il sera fait référence à eux dans cette section du projet.

8. RECEPTION ET PAIEMENTS DES HONORAIRES

Quatre réceptions/paiements sont prévus :

- La première (20% du montant total) après validation de rapport diagnostic (fiches thématiques, cartographie et fiches-circuit) ;
- La deuxième (30% du montant total) après validation du Rapport complet sur la conception de la signalétique (information, orientation et interprétation) des trois circuits touristiques (texte et images) et du support numérique de chaque disposition de panneau ;
- La troisième (30% du montant total) après validation des panneaux en support définitif prêt à l'installation ;
- La quatrième (20% du montant total) après installation des panneaux sur place ;

9. DATE LIMITE ET LIEU DE REMISE DES CANDIDATURES

La proposition sera soumise au format numérique à l'adresse suivante contrataciones@andaluciasolidaria.org (de préférence) ou par courrier à : Avda. de la Constitución, nº 24, Pasaje de los Seises, Plta 1ª, 41004, Sevilla a la Att. de CONTRATACIONES (ASUNTO: SIGNALITIQUE CIRCUITS BOUHACHEM/ CONVENIO 2014), avant 15h00 du 22 février 2018, apportant les informations suivantes: la référence assignée à l'activité objet de la passation, le prénom et nom de famille du soumissionnaire ou nom de la société, NIF ou CIF, ainsi que la désignation d'une personne de contact, numéro de téléphone, numéro de fax et l'adresse e-mail où FAMSÍ peut-il s'adresser.

ANEXO I. CERTIFICADOS/DECLARACIONES JURADAS

D/Dña con
DNI/NIF.....como representante de la
Entidad.....
..... con CIF.....

DECLARA BAJO SU RESPONSABILIDAD: (señale lo que proceda)

Que la Entidad que represento goza de capacidad técnica y de gestión económica suficientes para la ejecución del correspondiente proyecto.

Que la Entidad que represento se encuentra de alta e inscrita en el epígrafe correspondiente en el Impuesto de Actividades Económicas y al corriente de su pago.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones tributarias, aportando certificado expedido por la Agencia Tributaria.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones con la Seguridad Social, aportando certificado expedido por la Tesorería General de la Seguridad Social.

Que la Entidad que represento no está incurso en ninguna de las prohibiciones para ser persona beneficiaria, de conformidad con lo establecido en el artículo 13 de la Ley 38/2003, de 17 de noviembre, General de Subvenciones y con lo establecido en el artículo 2 de la presente Orden.

Que la Entidad que represento se somete a la jurisdicción de los juzgados y tribunales de cualquier orden, para todas las incidencias que de modo directo o indirecto pudieran surgir del contrato, con renuncia, en su caso, al propio fuero jurisdiccional que pudiera corresponder.

El/la abajo firmante DECLARA, de aceptación incondicionada y acatamiento del presente documento sin salvedad alguna, así como la exactitud y veracidad de todos los documentos presentados y de que cumplan todas y cada una de las condiciones para la contratación.

En Sevilla, a de de 2018.

Firma